Séance publique du 26 mars 2007

Délibération n° 2007-4021

commission principale :	développement économique
objet :	**[Lyon_Ville de l'Entrepreunariat] : animation de la Maison de la création d'entreprise de la Duchère - Soutien à la chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône - Signature d'une convention spécifique**
service :	Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle développement local

Le Conseil,

Vu le rapport du 7 mars 2007, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le contexte général

Le dispositif partenarial [Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat], animé par la Communauté urbaine dans le cadre de Grand Lyon, l'Esprit d'Entreprise, vise à consolider et renforcer l'impact de l'entrepreneuriat sur le développement économique de l'agglomération.

Dans le cadre de [Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat], la Communauté urbaine et ses principaux partenaires économiques développent des actions spécifiques pour favoriser l'entrepreneuriat dans les territoires dits sensibles.

L'ouverture, au premier semestre 2007, d'une Maison de la création d'entreprise (MCE) à la Duchère, en partenariat avec l'Agence pour la création d'entreprise (APCE) répond à cette ambition. Ce projet, expérimental contribue à positionner l'agglomération lyonnaise comme un territoire d'initiatives reconnu au niveau national.

L'objet

La Maison de la création d'entreprise (MCE) a pour vocation de sensibiliser les habitants du quartier de la Duchère à l'entrepreneuriat, à détecter parmi eux des porteurs de projets potentiels et à accueillir tout type de public porteur d'un projet de création originaire de la Duchère ou souhaitant s'y implanter. Elle accordera une attention toute particulière aux porteurs de projets en situation difficile en leur proposant un accompagnement adapté.

L'objectif est de favoriser l'insertion professionnelle des habitants par la création d'activités mais également d'avoir un effet-levier sur le développement de ce territoire en attirant de nouvelles entreprises pour renouveler le tissu économique local.

Cela passe par un regroupement des acteurs de la création d'entreprise dans un même lieu, l'animation du dispositif permettant aux porteurs de projets du territoire d'avoir une lisibilité complète du dispositif.

Afin de conduire ces missions, la MCE s'appuiera sur les ressources suivantes :

- un animateur dédié,

- des permanences de différents membres de [Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat] : l'association pour le droit à l'initiative économique (Adie), le centre d'information des femmes (CIF) du Rhône, la chambre de commerce et d'industrie de Lyon (CCIL), la chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône (CMAR), la mission grand projet de la ville de Lyon-la Duchère.

La chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône développe, depuis plusieurs années, des actions de proximité en assurant des permanences à Chassieu, Corbas, Rillieux la Pape (en partenariat avec la Chambre de commerce) et prochainement à Vaulx en Velin (en partenariat avec l'Adie). La Chambre de métiers renforce, aujourd'hui, son action dans les territoires sensibles. C'est pourquoi elle souhaite assurer l'animation de la Maison de la création d'entreprise de la Duchère.

Au regard de l'implication et du rôle majeurs de la Chambre de métiers pour le développement du dispositif [Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat], la Communauté urbaine souhaite accompagner cette initiative.

L'animation de la Maison de la création d'entreprise (MCE) de la Duchère

L'animation de la MCE de la Duchère consistera à :

- détecter et valoriser le potentiel local de créateurs d'entreprise par un travail de sensibilisation sur le terrain,
- faciliter la démarche entrepreneuriale des publics intéressés par la création d'entreprise par un accueil et un accompagnement au sein de la MCE, en partenariat avec les acteurs présents,
- promouvoir la MCE dans son environnement local (rapprochement des structures relais du territoire, notamment en matière d'insertion, participation aux manifestations organisées sur le territoire, etc.),
- assurer la gestion de la MCE en mettant en place des principes d'organisation et des outils de suivi statistiques des actions et en animant le comité de pilotage de la MCE.

La Maison de la création d'entreprise (MCE) sera notamment tenue de contribuer à la base de données commune aux acteurs du réseau [Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat], qui permet de suivre le porteur de projet tout au long de son parcours de création.

Les principes d'animation de la MCE sont détaillés dans le cadre de la convention.

Les modalités de soutien de la Communauté urbaine et les critères d'évaluation

Afin de soutenir l'animation de la MCE la Duchère, il est proposé une participation financière de la Communauté urbaine d'un montant de 25 000 € pour l'année 2007. Cette action est cofinancée dans le cadre de la politique de la Ville.

La qualité de l'animation de la Maison de la création d'entreprise de la Duchère sera évaluée sur la base de critères prévus dans la convention.

Le budget prévisionnel 2007

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
animation de la MCE	55 000	Communauté urbaine	25 000
		région Rhône-Alpes	12 500
		État	12 500
		Chambre de métiers	5 000
total	55 000	total	55 000

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Décide le versement d'une subvention d'un montant de 25 000 € à la chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône pour l'animation de la Maison de la création d'entreprise de la Duchère.

2° - Autorise monsieur le président à signer une convention de partenariat avec la chambre de métiers et de l'artisanat du Rhône pour l'année 2007. La convention précise notamment les modalités de versement de la subvention : 80 % à la signature de la convention, les 20 % restants sur remise d'un rapport d'activités au 30 décembre 2007.

3° - La dépense correspondante de 25 000 € est imputée sur les crédits inscrits au budget de la Communauté urbaine - exercice 2007 - compte 657 380 - fonction 090 - opération n° 0757.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,